



Académie de Reims

## Déclaration de l'UNSA-Education au CTA du 28 juin 2018

Madame la Rectrice  
Mesdames, Messieurs,

**Un an de « Macronie » et de « méthode Blanquer » ont bien épuisé l'ensemble des personnels de l'Education Nationale...** Le rythme d'enfer imposé depuis un an est éprouvant pour tous et ne permet pas la mise en place d'un climat serein au sein de l'Ecole, condition indispensable à l'apprentissage des élèves notamment des plus fragiles.

A l'Unsa-Education, nous n'avons de cesse de répéter que le temps de l'Education doit être un temps long si on a pour objectif la réussite de tous. Les changements continuels qui impactent notre système éducatif nous interrogent à l'Unsa-Education, alors même que notre fédération n'est pas, a priori hostile à tout changement. Et ce n'est certainement pas les idées d'un seul homme, fusse-t-il ministre qui vont résoudre les problèmes de l'Ecole.

M. Blanquer vient de publier un livre au titre qui sonne comme un slogan syndical « Construisons ensemble l'Ecole de la confiance »

**Construisons ensemble ?** Mais avec qui ? En tout cas, pas avec les personnels, ou si peu... Notre ministre se revendique ministre des professeurs. Il se veut pragmatique. Il invoque la confiance et la joie comme moteur de la réussite pour l'Ecole, qu'il s'agisse des enseignants ou des élèves.

**L'Ecole de la confiance ?** L'Unsa-Education interpellait le Ministre sur ce sujet à la rentrée dernière en lui rappelant que la confiance ça ne se décrète pas, ça se gagne... Et force est de constater qu'un an après c'est loin d'être gagné !

C'est ce que confirme le 6ème baromètre des métiers organisé par l'Unsa-Education. En effet, si les personnels de l'éducation disent aimer leur métier, ils expriment encore et toujours leur souhait d'être davantage de reconnu. S'ils sont favorables à des évolutions pour leur métiers et leur carrière, ils marquent néanmoins leur désaccord avec la politique en cours. En effet, à peine 21 % des personnels interrogés adhèrent aux choix politiques ministériels. Ceci représente une baisse de 3 points depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron et du nouveau gouvernement. Les éléments de mécontentement existent donc toujours. La confiance ne semble pas retrouvée. Au contraire, ils sont moins de 30% à penser que les actes du ministre de l'Education nationale traduisent « l'école de la confiance. »

La réalité de la « Méthode Blanquer », c'est la volonté d'uniformisation des pratiques par un pilotage serré pour des options pédagogiques très personnelles.

Dernier exemple en date, les « ajustements » des programmes des cycles 2, 3 et 4 applicables dès la rentrée 2018 qui seront présentés lors du prochain Conseil supérieur de l'éducation qui devrait se tenir dans la première quinzaine de juillet. Par ailleurs, des « repères annuels » devraient être publiés dans les mois à venir.

Ce calendrier qui laisse peu de temps pour la concertation donne encore une fois l'impression d'un travail précipité. Cette annonce survient au moment où les chefs d'établissement réunissent les conseils d'enseignement et où les équipes bouclent les projets. C'est faire bien peu de cas de tout le travail préparatoire déjà réalisé pour préparer l'année scolaire qui vient.

Et ce qui est également gênant, c'est que le CSP, saisi depuis janvier 2018 par le ministre, n'ait pas jugé utile de rencontrer les organisations syndicales, les organisations professionnelles, les chercheurs et didacticiens pour effectuer un premier bilan de la mise en œuvre des programmes concernés, identifier des pistes d'amélioration et les

mettre en débat. On ignore même qui a rédigé ces "projets d'ajustement et de clarification". On remarque cependant que les principales modifications apportées aux programmes de français et mathématiques sont des importations directes des « recommandations pédagogiques » rédigées par la DGESCO, signées de la main du ministre et publiées en mai dernier. Cela en dit long à la fois sur l'indépendance des travaux du CSP et sur la place qui est faite aux organisations syndicales représentatives du personnel qui n'ont même pas été auditionnées en amont sur un sujet aussi sensible que les programmes.

**D'ailleurs, la représentation et la défense des personnels est clairement menacée dans le cadre du programme « Action publique 2022 ».** Pour l'Unsa-Education, le projet présenté dans le cadre des groupes de travail est très inquiétant et inacceptable en l'état. La fusion des CHSCT avec les CT et les CAP vidées de leur contenu constitueraient une régression sans précédent pour les personnels tant du point de vue de la garantie de l'équité de traitement que pour la transparence dans la gestion de leur carrière.

Les CAP et CCP, instances essentielles pour faire vivre le dialogue social se verraient retirer leurs principales compétences : consultation sur les opérations de mobilité et mutation, suivi des avancements, promotions, départ en formation...

L'Unsa-Education a écrit au Ministre pour l'alerter sur les conséquences particulièrement néfastes tant pour les agents que pour l'employeur public. Les élus du personnel qui siègent dans ces instances sont engagés pour la défense de chaque collègue et ont une grande connaissance du fonctionnement de notre ministère ce qui constitue souvent une expertise précieuse pour l'administration notamment lors des opérations d'affectation et au final pour les besoins du service public.

La fusion des CHSCT avec les CT serait tout aussi dangereuse. Chacune de ces instances a des missions spécifiques. La fusion de ces instances aboutirait inévitablement à alourdir l'ordre du jour de la nouvelle instance créée, marginaliser les débats et les avis sur la santé, la sécurité, le bien-être et les conditions de travail de l'ensemble des personnels et à réduire les moyens d'intervention des représentants des personnels.

Le gouvernement serait bien inspiré de préserver l'espace de dialogue social qui garantit le fonctionnement d'une vraie démocratie et donc d'un climat social moins tendu. C'est ainsi que notre société sera pleinement inclusive et qu'on parviendra à dégager un vrai contrat social.

**La réorganisation territoriale des services déconcentrés des ministères de l'éducation nationale** et de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation est également une source d'inquiétude pour les personnels.

**Enfin, l'Unsa-Education s'élève contre la confirmation du gel du point d'indice et combat cette obstination qui paraît aujourd'hui de plus en plus idéologique.** Les employeurs publics, dont l'Éducation nationale, ne peuvent pas ignorer les difficultés des personnels. Le pouvoir d'achat ne cesse de diminuer. Cessons de faire croire que les fonctionnaires sont bien payés et d'amalgamer augmentation de salaire et progression de carrière. Le seul indicateur acceptable est bien le pouvoir d'achat effectif des fonctionnaires.

**Bien d'autres sujets d'inquiétude et de mécontentement auraient pu être abordés dans cette déclaration** tels que les appréciations sur la valeur professionnelle des enseignants émises à l'occasion de l'entrée dans le tableau d'avancement à la hors-classe ou à la classe exceptionnelle qui ont un effet désastreux sur leur moral et par répercussion sur leur motivation. On aurait pu également évoquer les craintes de disparition des CIO, ou encore des collègues professeurs stagiaires qui n'ont même pas été mis en alerte et qui se retrouvent cependant convoqués par une commission qui va statuer sur le renouvellement éventuel de leur année de formation.

**En résumé, cette année a été éprouvante pour les personnels de l'Éducation Nationale et rien ne permet de penser que l'année prochaine sera meilleure.**